RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00366
Numéro SIREN : 499 413 540
Nom ou dénomination : ABITA DIAGNOSTICS

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2024 sous le numéro de dépôt 2839

EURL ABITA DIAGNOSTICS

Lotissement le Claizeau
01110 THEZILLIEU

Capital social 7.000,00 euros
RCS BOURG EN BRESSE n° 499 413 540

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE en date du 13.02.2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE
LE DOUZE FEVRIER
Au siège de la société, lotissement Le Claizeau, à THEZILLIEU

Le soussigné, Monsieur Alain BÉGUINOT, demeurant à THEZILLIEU (01110), Lotissement Le Claizeau,

Associé unique et seul gérant de la société **ABITA DIAGNOSTICS**, EURL au capital social de 7.000,00 euros dont le siège est à THEZILLIEU (01110), Lotissement Le Claizeau, immatriculée au RCS de BOURG EN BRESSE sous le numéro 499 413 540.

1°) a préalablement au vote des décisions relatives à la reconstitution des capitaux propres, exposé ce qui suit :

Par suite de l'établissement du bilan 2022 de l'exercice clos le 31 décembre 2022, par l'expert-comptable ACORA dont le siège social est à 50 allée des Cyprès - 69760 Limonest, le bilan 2022 fait mention de capitaux propres pour 2021 et 2022 supérieurs à la moitié du capital social qui est de 7.000 € . (page 6 bilan passif – capitaux propres) :

16.894 € pour les capitaux propres au 31.12.2021
5.100 € pour les capitaux propres au 31.12.2022

2°) L'associé unique a pris la décision suivante concernant :
- le constat de reconstitution des capitaux propres

DECISION UNIQUE

Par suite de l'approbation des comptes de l'exercice 2022 par assemblée générale du 30.06.2023, L'associé unique constate la reconstitution des capitaux propres de l'EURL ABITA DIAGNOSTICS.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné que le registre de ses décisions.

Alain BEGUINOT, associé unique gérant.

certifié conforme